

**ETRANGER**

Côte d'Ivoire

## Chez Blé Goudé, Guillaume Soro parle de réconciliation

Annoncée depuis des mois par les médias ivoiriens par l'intermédiaire des états-majors des deux hommes, la rencontre entre Charles Blé Goudé et Guillaume Soro a finalement eu lieu dimanche 24 novembre dernier à la Haye. Croyant déjouer toutes spéculations sur ...

PAGE 4

**ECONOMIE**

Pêche

## Le port de Gbetsogbe reprend du service

Inauguré depuis avril, le nouveau port de pêche reprend ses activités. Les pêcheurs ont renoué leurs travaux jeudi 21 novembre dans les nouveaux locaux. Des infrastructures modernes ont été mises en place dans le cadre du projet d'aménagement du port de pêche.

PAGE 5

Appui aux médias togolais

## Marc Vizy a fait le point du Profamed en présence des bénéficiaires

PAGE 11

**Présidentielle de 2020**

## Agbéyomé Kodjo semble tellement sûr de lui

Alors que sa candidature était annoncée depuis quelques semaines déjà, le président du Mouvement patriotique pour la démocratie et le développement (MPDD), Agbéyomé Kodjo, vient d'être officiellement investi par son parti pour l'élection présidentielle ...



PAGE 3

**Tentative d'insurrection**

# « La violence ne passera pas dans notre pays », promet le général Damehame Yark

En conférence de presse samedi dernier à Lomé, le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le général de brigade Damehame Yark, a fait part d'une information qui devrait inquiéter tous les Togolais. Des individus se réclamant de groupes révolutionnaires se sont attaqués aux forces de l'ordre avec des armes blanches. Ces derniers ont pour intention de parvenir à une insurrection armée.

PAGE 3

**DERNIERES HEURES**

## Échéance de 2020 : Le MJU prépare ses membres pour plébisciter le candidat d'Unir

Après avoir gagné les élections législatives du 20 décembre 2018 et les locales du 30 juin 2019, le parti Union pour la République (Unir) ne compte pas perdre la présidentielle de 2020. Bien que le candidat du parti ne soit pas encore officiellement connu, le Mouvement des jeunes pour Unir (MJU) prépare ses membres pour plébisciter leur candidat. Le délégué national des jeunes Kanka-Malick Natchaba et son équipe ont organisé un meeting de sensibilisation samedi dernier sur le terrain de Forever à l'endroit des jeunes venus des 13 communes du grand Lomé.

La jeunesse est la frange de la population la plus grande dans un pays comme le Togo. Il est donc normal qu'un grand parti comme Unir se repose essentiellement sur elle. D'ailleurs, c'est cette jeunesse qui porte le parti par ses énergies. Bien sûr, les plus grands, notamment les sages, canalisent toute ...

PAGE 3



**RIDUTO®**

RIZ DU TOGO

Le choix de la qualité et du bon goût

05 BP 328 Lomé - Togo / Tél +228 99 03 74 63 - Email : info.riztogo@gmail.com

1 kg ; 5 kg ; 25 kg ; 50 kg

RIDUTO & RIDUTO RICE sont des marques déposées



SOMMAIRE

Guinée-Bissau / Présidentielle  
Les Guinéens ont voté hier 24 novembre  
dans le calme



P 4

Centrale Kékéli Efficient Power  
L'accord de financement est formalisé



P 5

Médias / Deuil  
La journaliste Raima Akondo a rejoint le  
Père Céleste



P 9

## Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

# « Le FNFI me permet de m'affirmer dans ma localité en tant qu'acteur de développement », KPEREGOU Mola-kami, bénéficiaire AJSEF

Nous sommes à broukou, localité située dans la préfecture de Doufelgou. KPEREGOU Mola-kami fait partie du groupement fezirè 2. Il y a quelques mois, ce groupement composé de 4 membres, tous réparateurs de formation, ont entrepris des démarches auprès de MEC-D, une institution de microfinance partenaire du FNFI dans la zone pour voir dans quelles mesures ils pouvaient avoir accès au financement pour s'installer à leur propre compte.

"L'agent de crédit qui s'occupait de nous nous a donné toutes les informations relatives aux différents produits du FNFI. Une fois toutes ces informations en notre possession, nous nous sommes rendus compte que nous étions éligibles au produit AJSEF et tout de suite nous avons commencé à remplir toutes les conditions exigées. Vu que le groupe solidaire était déjà constitué, il nous fallait simplement nous mettre en condition pour suivre une formation en création d'entreprises mais aussi et surtout en gestion de crédit. Nous étions entièrement disposés à suivre cette formation car cela entrainait dans notre avantage bien

évidemment."

KPEREGOU Mola-kami, content désormais d'avoir trouvé le bon chemin, suit avec beaucoup d'intérêt la formation et met en œuvre tous les conseils qu'il a reçus. Après ce parcours minutieux censé lui donner toutes les clés de réussite, il obtient enfin le crédit.

" J'ai pour un début obtenu un premier crédit de 200.000 FCFA car j'étais convaincu que cette somme me permettrait de mettre en œuvre mon projet. Je suis réparateur de DVD, de télévision et de radio. Le crédit reçu m'a permis de pouvoir acheter quelques outils de travail et de construire cet abri qui fait office d'atelier

de réparation. J'ai mis toutes mes énergies dans mon activité, car je veux réussir dans la vie et je veux vivre avec les fruits de mon travail. Et comme vous le voyez, je suis bien installé dans ma baraque et en plein cœur du marché. Ce qui fait que j'ai une grande visibilité et je suis le seul pratiquement dans les environs. Je dois avouer que ça marche plutôt bien. J'ai assez de clients surtout les jours de marché. Le FNFI me permet de m'affirmer dans ma localité en tant qu'acteur de développement, car toute activité contribue d'une certaine manière à la création de la richesse et au développement de l'économie".



KD KPEREGOU Mola-kami

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



**fnfi**  
Fonds National de  
la Finance Inclusive

**tm**  
TOGOMATIN

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 22 25 02 23 /  
90 15 39 77 / 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Mson de la Presse: Casier N° 53  
Siège  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :  
Rachidou Zakari

Responsable web :  
Carlos Amevor

Comité de rédaction:  
Françoise Dasilva  
Alexandre Wémima  
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:  
Gloria Léma Yagla

Service commercial:  
DIRECT AGENCE  
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin  
Tirage : (2000 exemplaires)

## DERNIERES HEURES

... cette énergie afin d'en tirer quelque chose de positif pour le parti et le pays. Mais les jeunes étant les plus nombreux, leurs voix compteront beaucoup lors des différentes consultations électorales dont celle de

2020. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle tous les partis essaient de mettre la jeunesse de leur côté. Mais pour l'instant, seul le parti Unir a réussi à rassembler le plus grand nombre des jeunes. Et ceux-ci auront un grand rôle à jouer si le parti souhaite

remporter l'élection présidentielle de 2020. Lors de la rencontre, les responsables du MJU ont fait le point sur les universités de la jeunesse organisées en août dernier à Lomé.

« Nous avons fait la restitution des Universités de la

Jeunesse. Nous nous sommes ensuite attelés à la mobilisation de cette vaillante jeunesse du grand parti Unir pour les échéances à venir. Le processus est déjà lancé et bientôt il y aura la phase de la révision des listes électorales. Dans un premier temps, nous invitons tous ceux qui ne

disposent pas de leurs cartes à aller s'inscrire en attendant le grand jour. Le jour où nous allons plébisciter notre candidat. Les jeunes ont été très réceptifs à notre message et pour nous, c'est une première victoire », a déclaré le délégué national du MJU.

TM

## Présidentielle de 2020

## Agbéyomé Kodjo semble tellement sûr de lui

Alors que sa candidature était annoncée depuis quelques semaines déjà, le président du Mouvement patriotique pour la démocratie et le développement (MPDD), Agbéyomé Kodjo, vient d'être officiellement investi par son parti pour l'élection présidentielle de 2020. Et l'ancien Premier ministre togolais semble tellement sûr de remporter la victoire qu'il fait des promesses tous azimuts.

En tant que député à l'Assemblée nationale et président de la Commission de la défense, le président du MPDD veut gravir la plus haute marche de l'Etat. C'est en tout cas ce qu'une personnalité comme Agbéyomé Kodjo n'a pas encore eu dans sa vie. Argent, popularité, renommée, il aura tout eu... sauf le poste de président de la République. Après le désamour successivement avec le pouvoir en place et l'opposition traditionnelle et son repli, le moment est-il venu pour le natif de Yoto de s'imposer ?

Après avoir occupé le perchoir de l'Assemblée nationale togolaise et le

siège de la primature de la République togolaise, l'honorable Kodjo s'achemine-t-il vers la présidence de la République ? En tout cas, l'intéressé y croit. Au moment où beaucoup se demandent ce que réserve exactement 2020 pour les Togolais, le candidat du MPDD semble ne pas avoir l'ombre d'un doute. Ce dernier se voit déjà à la place de Faure Gnassingbé pour les cinq prochaines années.

Mais l'ancien Premier ministre est aussi conscient que pour y arriver il va falloir rassembler toutes les forces en course pour le changement. Il le clame régulièrement comme

plusieurs autres leaders mais aucun n'est prêt à une alliance électorale. D'ailleurs, la plupart d'entre eux, fort du scrutin à deux tours, préfèrent faire valoir leurs forces au premier tour avant de penser au jeu des alliances lors d'un éventuel second tour. Mais étant donné que le président du MPDD croit en la victoire, il révèle ses intentions aux Togolais. Il promet de libérer plusieurs personnalités dont Kpatcha Gnassingbé qu'il considère comme des détenus politiques.

Agbéyomé Kodjo souhaite également mettre en place une constituante afin d'aller vers une nouvelle Constitution.



Agbéyomé Kodjo

Une attention particulière sera accordée aux Forces armées togolaises (FAT). « Nos forces armées seront réorganisées et modernisées pour faire face à toutes les menaces nouvelles telles que le terrorisme et la cybercriminalité. L'ensemble des forces de défense et de sécurité seront républicaines et bénéficieront de toute

attention en raison de leur rôle et de leur caractère stratégiques », a-t-il promis. Le patron du MPDD s'intéresse également au social. Il envisage de prendre plusieurs mesures pour améliorer les conditions de vie des Togolais dont le relèvement du Salaire minimum garanti (Smig).

Edem Dadzie

## Tentative d'insurrection

## « La violence ne passera pas dans notre pays », promet le général Damehame Yark

En conférence de presse samedi dernier à Lomé, le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le général de brigade Damehame Yark, a fait part d'une information qui devrait inquiéter tous les Togolais. Des individus se réclamant de groupes révolutionnaires se sont attaqués aux forces de l'ordre avec des armes blanches. Ces derniers ont pour intention de parvenir à une insurrection armée.

Le Togo s'achemine vers une élection majeure. Et comme à chaque fois, l'élection présidentielle est celle qui suscite plus de passions. Malgré la résolution de la crise du 19 août qui a failli être fatale pour notre pays et les avancées que l'on a connues depuis quelques mois avec l'organisation réussie des élections législatives et des locales, sans oublier la réalisation des réformes politiques et l'acquisition du vote des Togolais de l'extérieur, certaines personnes ne sont visiblement pas satisfaites. Comme l'on a pu le détecter dans les intentions de certains manifestants il y

avait une volonté clairement affichée de faire tomber le pouvoir en place. Cela n'est pas arrivé. Au contraire, ce dernier continue de gagner la confiance de certains Togolais et des institutions internationales, notamment en ce qui concerne les réalisations qui se poursuivent ainsi que les multiples réformes. Même en cette fin de mandat de Faure Gnassingbé, les victoires s'accumulent.

Alors, certains se disent peut-être qu'il vaut mieux utiliser la force pour en finir parce que le parti au pouvoir risque de gagner la prochaine élection. Mais ne vont-ils pas trop vite en besogne ? Leur entreprise

leur réussira-t-elle ? Il faut en douter si l'on s'en tient aux propos du général Yark. « Le gouvernement mettra tout en œuvre pour retrouver ces meneurs et leurs coauteurs qui feront face à la justice. On est tous pour la démocratie et il y a une manière de s'exprimer. Mais la violence ne passera pas dans notre pays. Aujourd'hui, ils ont 4 AK47 mais il ne faut pas qu'ils croient qu'ils peuvent provoquer une insurrection armée. Ils n'iront pas loin et feront face à toutes les conséquences », a-t-il martelé.

Voilà qui devrait inquiéter ceux qui se livrent à ces actes condamnables. Malheureusement ce sont



Le général Damehame Yark

des compatriotes vivant à l'extérieur et qui sont hors de danger qui incitent des jeunes sur les réseaux sociaux à se livrer à ce comportement. Comme le précisait le ministre des Droits de l'Homme, Christian Trimua, ceux qui acceptent de se laisser manipuler, s'exposent à de graves dangers et exposent leurs familles.

Le ministre Yark rassure que les commanditaires sont connus. Les services de sécurité maîtrisent visiblement leur plan et les localités choisies pour le mettre en exécution. Alors que nous vivons dans la peur du terrorisme, il revient aux autorités de prendre les mesures qui s'imposent pour sécuriser les Togolais.

Edem Dadzie

**Côte d'Ivoire****Chez Blé Goudé, Guillaume Soro parle de réconciliation**

**Annoncée depuis des mois par les médias ivoiriens par l'intermédiaire des états-majors des deux hommes, la rencontre entre Charles Blé Goudé et Guillaume Soro a finalement eu lieu dimanche 24 novembre dernier à la Haye. Croyant déjouer toutes spéculations sur les raisons de sa visite, l'ancien président de l'Assemblée nationale ivoirienne a invité son ancien camarade d'université à rentrer au pays pour « réconcilier la Côte d'Ivoire ».**

«Je suis venu vous voir pour qu'on construise ensemble la nation ivoirienne. Cela est plus important que les préoccupations personnelles, que nos ambitions personnelles. Je suis venu parce que je sais que vous pouvez jouer un rôle important dans cette réconciliation ».

Pour le député du Ferkessedougou, cette visite n'a aucunement pour objectif une quelconque alliance de son parti, Générations et Peuples Solidaires (GPS), pour la présidentielle de 2020 ;

plutôt, elle est l'expression d'une volonté patriotique qui voudrait recoller les morceaux du douloureux passé récent de la Côte d'Ivoire. Et pour Guillaume Soro, pour parvenir à ce noble dessein, le retour de Charles Blé Goudé en Côte d'Ivoire s'avère nécessaire. En engageant tout son parti, le GPS, dans cet élan de réconciliation, l'ancien militant du RDR entend mobiliser le plus grand nombre des acteurs politiques ivoiriens afin de faire plancher le pouvoir Ouattara pour ouvrir un

cadre de discussions et de négociations inclusives en vue de régler le reliquat de leur passé douloureux.

C'est ce qui ressort d'ailleurs du communiqué commun, notamment aux points 3, 4, 5 et 6. « Monsieur Guillaume Kigbafori SORO, président de GPS et monsieur Charles Blé GOUDÉ, Président du COJEP, s'engagent à œuvrer pour une réconciliation sincère et non propagandiste en Côte d'Ivoire... (...) réaffirment la nécessité de privilégier la voie du dialogue, de la négociation



**Guillaume Soro chez Charles Blé Goudé à la Haye**

et de la concertation dans la résolution des conflits et difficultés inhérents à la marche de la Côte d'Ivoire... (...) exhortent le régime d'Abidjan à organiser des assises politiques nationales inclusives en vue de vider tout le passif de la récente crise qui a

endeuillé la Côte d'Ivoire afin de créer les conditions idoines pour une stabilité et une paix sociale durable. Les deux personnalités ont convenu de poursuivre les échanges et initiatives pour le triomphe de la paix en Côte d'Ivoire ».

**T.M.**

**Guinée-Bissau / Présidentielle****Les Guinéens ont voté hier 24 novembre dans le calme**

**Les Bissau-Guinéens ont commencé à voter dimanche 24 novembre pour élire leur nouveau président, avec l'espoir de lever les blocages dans lesquels s'est empêtrée depuis des années la classe politique. Les bureaux de vote ont ouvert officiellement à 7h, dans une ambiance plutôt calme.**

Le vote se fait sous la surveillance des forces de défense et de sécurité qui ont déjà voté jeudi. Et aussi sous le regard des observateurs internationaux dont la mission de la Cedeao dirigée par l'ancien Premier ministre malien Soumeylou Boubéye Maïga : « Il y a un climat de relative sérénité. Nous avons constaté depuis quelques jours qu'il y a beaucoup de mobilisation. Tout le monde est conscient que c'est un tournant important de la vie politique institutionnelle du pays et que ces élections-là sont destinées à ouvrir une étape nouvelle pour le pays. ». Si la campagne s'est déroulée pratiquement sans heurts, une certaine inquiétude de lendemains difficiles habite les près de 700 000 électeurs appelés aux urnes pour départager les 12 candidats, tous des hommes. « J'espère qu'il n'y aura pas de problème après le vote. Depuis l'indépendance, la Guinée est dans les problèmes. Vous voyez vous-même l'état du pays », explique Justin Malang, un chauffeur de 47 ans, alors que près de 70% des quelque 1,8 million de Bissau-Guinéens vivent avec moins de 2 dollars par jour. Cette ancienne colonie



**Un bureau de vote au Centre-ville**

portugaise d'Afrique de l'Ouest, abonnée aux coups d'État depuis son indépendance en 1974, a vécu ces quatre dernières années au rythme des querelles entre le président José Mario Vaz et la principale formation du pays, l'historique Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC). José Mario Vaz, élu en 2014 sous l'étiquette du PAIGC avant d'en être exclu, avait provoqué l'étincelle en limogeant en août 2015 son Premier ministre, Domingos Simões Pereira, chef de cette même formation. Deux semaines avant la présidentielle, la communauté internationale s'inquiétait encore d'une remise en question de l'élection et même de « risques de guerre civile

», mais la campagne s'est déroulée dans une ambiance festive, avec des bruyantes caravanes de candidats rassemblant des milliers de personnes. Les favoris de l'élection sont issus du système et ont été des acteurs des crises des dernières années, à commencer par le président sortant, José Mario Vaz, et par son grand rival Domingos Simões Pereira. Il y a aussi Umaro Sissoco Embaló, à la tête d'une dissidence du PAIGC, ou encore Nuno Nabiam, battu au second tour en 2014. Chassé par les militaires entre les deux tours alors qu'il était favori de l'élection de 2012, l'ex-Premier ministre Carlos Gomes Junior tente à nouveau sa chance.

**T.M.**

**Israël****Benjamin Netanyahu mis en examen pour corruption, fraude et abus de confiance**

**Le procureur général d'Israël a décidé jeudi soir de mettre en examen le Premier ministre Benjamin Netanyahu pour corruption, fraude et abus de confiance dans différentes affaires. S'il reste pour l'instant en poste, il est le premier chef de gouvernement israélien à se retrouver dans cette situation.**

« Le procureur général Avichai Mandelblit a décidé d'inculper le Premier ministre Benjamin Netanyahu pour corruption, fraude et abus de confiance dans l'affaire 4000 », a indiqué le ministère de la Justice dans un communiqué. Dans cette « affaire 4000 », aussi appelée dossier « Bezeq », du nom d'un groupe israélien de télécoms, la justice soupçonne le chef du gouvernement d'avoir accordé des faveurs qui pourraient avoir rapporté des millions de dollars au patron de Bezeq, en échange d'une couverture médiatique favorable d'un des médias de ce groupe, le site Walla.

Le procureur général a aussi décidé de mettre en examen le responsable pour « fraude et abus de confiance » dans les deux autres dossiers sur lesquels il devait se prononcer, soit les affaires « 1000 », dans laquelle celui-

ci est soupçonné d'avoir reçu de luxueux cadeaux de la part de riches personnalités, et « 2000 », dans laquelle il aurait tenté de s'assurer une couverture favorable dans le plus grand quotidien du pays.

Benjamin Netanyahu, le plus pérenne des Premiers ministres de l'histoire d'Israël, devient aussi le premier chef de gouvernement de l'histoire de ce pays à être mis en examen alors qu'il est toujours en fonction. « C'est un jour très triste pour Israël », a commenté son rival politique Benny Gantz. Cette décision du procureur général pourrait avoir d'importantes conséquences politiques, alors que les députés israéliens ont maintenant trois semaines pour trouver un Premier ministre qui a le soutien d'au moins 61 d'entre eux (sur 120).

**Alexandre Wémima**

## Pêche

## Le port de Gbetsogbe reprend du service

Inauguré depuis avril, le nouveau port de pêche reprend ses activités. Les pêcheurs ont renoué leurs travaux jeudi 21 novembre dans les nouveaux locaux. Des infrastructures modernes ont été mises en place dans le cadre du projet d'aménagement du port de pêche.

Cette nouvelle, les pêcheurs l'attendaient longtemps. Ils peuvent enfin tirer profit du nouveau port de pêche situé à Gbetsogbe, à 30 km de Lomé. Les nouvelles installations accueillent les nombreuses femmes et hommes qui vivent de cette activité.

Selon les informations de nos confrères du site Agridigitale.net, les pêcheurs n'ont pas voulu

rejoindre les nouvelles installations faute de clôture, de marché de poisson... Il a fallu l'intervention du président de la République Faure Gnassingbé pour convaincre ces pêcheurs. « On avait dit qu'il faut au moins une clôture, un marché de poisson et les magasins de stockage pour les machines. Le chef de l'Etat nous a rassurés que toutes nos préoccupations seront prises en compte

de façon progressive », a confié le secrétaire général adjoint de la Fédération nationale des Unions de coopératives de pêche du Togo (Fenucoopeto) Derman Adam. Et d'ajouter : « Aujourd'hui, la clôture est effective, on nous a donné un endroit où on peut garder les moteurs hors-bords en attendant le magasin. Nous sommes confiants par rapport à ce qu'il a dit concernant les travaux qui



Des poissons

se feront progressivement de sorte que tout soit complet d'ici 2020 ».

Avec l'appui du Japon à travers l'Agence japonaise de coopération internationale (Jica), le nouveau port de pêche a coûté 2,79 milliards de Yen japonais soit 14,43

milliards de francs CFA. Plus moderne que l'ancien, le port de Gbetsogbe peut accueillir jusqu'à 300 pirogues. Au Togo, la pêche emploie plus de 22 000 acteurs et contribue à plus de 4,5% au PIB agricole.

Félix Tagba

## Privatisation de l'UTB et de la BTCL

## Le dépôt des offres de pré-qualification repoussé au 6 décembre

La date limite pour soumettre les dossiers de pré-qualification dans le cadre de la privatisation des banques UTB et BTCL est repoussée au 6 décembre à 10 heures T.U.

Une note du ministère de l'Economie et des Finances indique le report de la date limite de dépôt des offres de pré-qualification dans le cadre de la privatisation des banques BTCL et UTB. Initialement prévu pour prendre fin vendredi 22 novembre, les candidats ont encore quelques jours pour bien peaufiner leurs offres. Selon le gouvernement, ce report vise à « permettre à tous les candidats de préparer leur offre de pré-qualification dans les meilleures conditions ».

La finalisation du processus de privatisation des deux banques est annoncée pour le 1er trimestre 2020. Dans le cadre de l'assainissement des finances publiques, l'Etat se désengage du secteur financier avec la privatisation de la Banque togolaise pour le commerce et l'industrie

(BTCL) et de l'Union togolaise des banques (UTB). Concrètement, le gouvernement togolais veut vendre ses participations et/ou laisser le contrôle des deux banques publiques à des investisseurs stratégiques ayant un solide réseau bancaire et financier. L'objectif est de permettre à ces banques de réaliser leur plein potentiel pour poursuivre leur développement et contribuer au développement économique du pays.

Cette mesure est saluée par le Fonds monétaire international (FMI) qui estime qu'elle garantirait la stabilité financière et minimiserait les coûts pour le budget de l'Etat.

Au 31 décembre 2018, la BTCL et l'UTB ont réalisé respectivement des totaux bilans de 198 milliards FCFA et 281 milliards FCFA.

Félix T.

## Centrale Kékéli Efficient Power

## L'accord de financement est formalisé

Le groupe Eranove a signé un accord de financement avec la Banque ouest africaine de développement (BOAD) et Oragroup dans le cadre de la construction de la centrale électrique Kékéli Efficient Power. L'accord a été signé mercredi 20 novembre.

L'accord de financement s'élève à 65,4 milliards FCFA. Ce financement est entièrement mobilisé par les institutions financières africaines. Il a été réuni à travers la BOAD et Oragroup auprès de prêteurs institutionnels et commerciaux à savoir la BOAD, l'AFC, Orabank Togo, BIA Togo, NSIA Bénin et la Banque Atlantique Togo.

« La signature de la documentation de financement marque un jalon déterminant dans la réalisation du projet Kékéli. Nous sommes très heureux de contribuer à la stratégie et à la réalisation du Plan national de développement avec la mise en œuvre de cette nouvelle unité de production électrique aux côtés de la République togolaise », a indiqué le directeur général du groupe Eranove Marc Albérola.

La centrale thermique tri-fuel Kékéli a une capacité de 65Mw et permettra de sortir le Togo de la dépendance énergétique. Elle sera dotée d'une

technologie innovante qui sera assurée par le groupe Siemens. Kekeli sera la plus haute grandement électrique de l'Afrique subsaharienne.

Techniquement, la centrale sera dotée d'une turbine à gaz d'une puissance de 47Mw, d'une turbine à vapeur d'une puissance de 18Mw. Ces équipements seront connectés à travers des chaudières de récupération de vapeur. Les trois équipements vont former le cycle combiné pour produire de l'électricité sans consommation additionnelle de gaz. Cette technologie permet de préserver l'environnement. La future centrale Kekeli portera la capacité de production propre d'électricité du Togo à plus de 200 Mw. Alors que la demande nationale actuelle en électricité au Togo est estimée à 230 Mw. 250 000 foyers togolais vont bénéficier de l'électricité à travers cette centrale.

F.T.

## Projet d'efficacité énergétique du Pal

## L'ambassadeur français Marc Vizy constate l'avancement des travaux

Une délégation composée de l'ambassadeur de France au Togo, des responsables de l'Agence française de développement (AFD) et d'autres personnalités, s'est rendue vendredi 22 novembre au Port autonome de Lomé (Pal). Objectif ? Faire le suivi du Projet d'efficacité énergétique du Pal.

Le Projet d'efficacité énergétique du Pal vise à réduire considérablement la consommation énergétique de la société. Ces dernières années, la facture d'électricité du Pal a beaucoup augmenté. Elle est passée de 35 millions à 70 millions FCFA. Avec ce projet, les autorités

portuaires envisagent de réduire cette consommation à 10 millions FCFA.

Estimé à plus de 2 milliards FCFA, le Projet d'efficacité énergétique du Pal bénéficie de l'appui d'Orabank et de l'AFD avec plus de 2 millions. L'Agence française de développement appuie ce projet à travers l'initiative

Sunref qui permet entre autres d'encourager les banques à financer la transition écologique. L'appui de l'AFD se fait à travers le dispositif Choose Africa.

Le Projet d'efficacité énergétique du Pal permettra de faire du Port autonome de Lomé le 1er

port écologique en Afrique de l'ouest. Il permettra entre autres de mettre en place une mini centrale de 2,4 Mw au port de Lomé. Les travaux sont réalisés par la Société des technologies des énergies renouvelables (Soter). La totalité du projet sera réceptionnée avant mi-décembre.

Pour l'ambassadeur Marc Vizy, il s'agit d'un très beau projet qui permettra de réduire les factures d'électricité du port. « C'est l'illustration d'un nouveau concept Choose Africa qui a l'ambition d'aider 10 000 PME et TPE en Afrique. Nous allons les aider soit

en leur permettant de bénéficier des conseils d'une pépinière d'entreprise ou d'un incubateur, soit en investissant en capital risque, en capital investissement ou en capital développement, soit en apportant de la ressource à des banques », a déclaré l'ambassadeur de France au Togo. Le dispositif français permet également d'apporter de l'assistance technique pour rassurer les banques et aider les porteurs de projets. Il prévoit également une composante subvention.

Félix Tagba

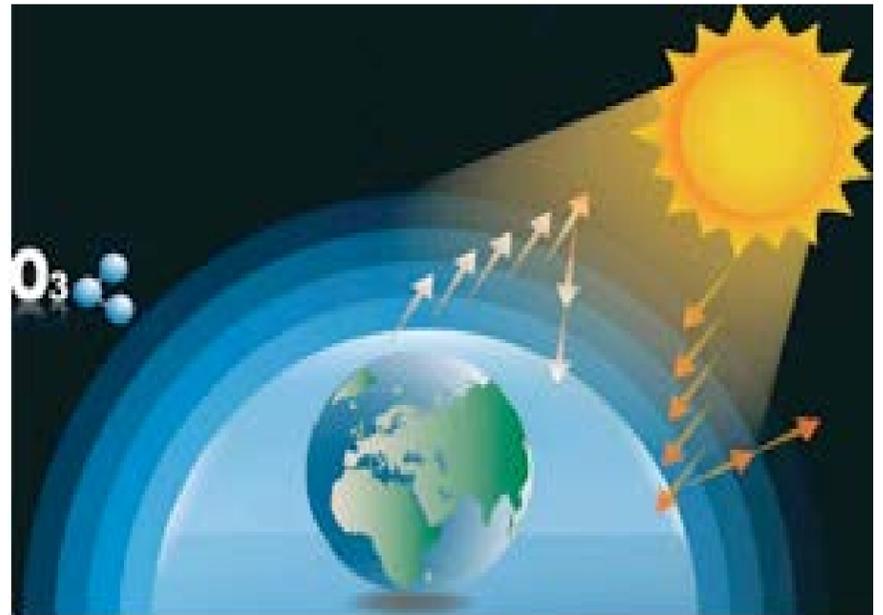
## Environnement

# Changement climatique au Togo, stratégies de protection de la couche d'ozone et défis à relever

**Le mois d'octobre 2019 a connu, au Togo, une saison à demi-teinte qui alterne pluie et chaleur, ce qui est anormal dans un mois comme celui d'octobre. Cette situation se répète en ce mois de novembre, où la pluie qui devrait ouvrir la période d'harmattan, a laissé place à des inhabituelles pluies à torrent et une incroyable chaleur. Ces quatre derniers mois en Europe et en Amérique ont été d'une chaleur accrue sans précédent. Pourquoi de brusques changements climatiques ? Une interrogation qui intrigue plus d'un et qui amène à s'intéresser à la couche d'ozone. Quelle politique de protection de la couche d'ozone au Togo et quel usage fait le pays du protocole de Montréal ? Quels sont les défis à relever ?**

Le 16 septembre 1987, a vu le jour, le protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Ainsi, l'Organisation des Nations unies (ONU), grâce à sa cellule

en charge de l'environnement, assigne à tous les pays la responsabilité de protéger la couche d'ozone. Le Togo n'est pas du reste dans cette mission de protection.



**La dégradation de la couche d'ozone laisse cours au soleil**

Grâce à ces efforts, le Togo, sous l'impulsion de Faure Gnassingbé, a gagné le pari d'éliminer les substances les plus nocives à la couche d'ozone à savoir les CFC ou fréon pendant que les pays développés ont arrêté leur production. (...). C'est le lieu de rappeler que face à l'ampleur des défis à relever en vue d'atteindre les Objectifs du développement durable (ODD), il est de notre responsabilité de contribuer à l'effort de protection de

l'environnement et à la réduction de la vulnérabilité des populations face aux aléas naturels. Il faut donc encourager les jeunes, les femmes, les hommes qui, de manière individuelle ou collective, collaborent avec le ministère de l'Environnement et des ressources forestières pour une mise en œuvre efficace du protocole de Montréal dans notre pays.

**Ministère de l'Environnement et des Ressources forestières**

## Le bilan du Togo face aux réalités liées à la dégradation de la couche

Selon André Johnson, ancien ministre de l'Environnement, le 25 février 1991, le Togo a signé et ratifié la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et son protocole de Montréal traduisant dans les faits, son engagement à protéger la couche d'ozone et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Afin de commémorer l'adoption de ce protocole, la journée du 16 septembre a été instituée par l'Assemblée générale des Nations unies. Le but principal de la célébration de cette journée est de permettre au pays de porter un regard rétrospectif sur les activités initiées dans le cadre de la protection de la couche d'ozone et la lutte contre les changements climatiques ; de rappeler les résultats atteints et de saisir l'occasion pour faire une sensibilisation du public tant sur le rôle de la couche d'ozone que sur le cadre réglementaire qui sous-tend l'utilisation des gaz frigorigènes. (...). Les conséquences de la destruction de la couche d'ozone et du réchauffement du climat ne sont plus à démontrer. Les fortes chaleurs, les pluies tardives et leur mauvaise répartition, les inondations, la sécheresse, l'érosion côtière, etc., sont

les manifestations que nous observons ces derniers temps. Dans ses efforts pour répondre à ses obligations vis-à-vis du protocole de Montréal, le Togo a mis en place depuis 2002, un plan de gestion de fluides frigorigènes. Il est articulé autour de trois composantes. La première prend en compte la sensibilisation, l'information du public, la formation des techniciens de froid et des agents des douanes ; la deuxième établit un système de quotas pour réglementer le secteur des importations. Il vise à faire le suivi de la réduction progressive de leur importation et élimination complète de ces substances nocives pour la couche d'ozone. La troisième prévoit un mécanisme de surveillance des importations de Sao dans notre pays. Aussi, pour permettre le renforcement des capacités des techniciens de froid et assurer l'appropriation des bonnes pratiques, les centres de formation technique ont bénéficié des équipements et des kits d'appareils de mesures. Dans le même cadre, la représentation nationale de l'association des frigoristes du Togo (Afrito), a également bénéficié des équipements au profit de la corporation.

## Action internationale entreprise par le gouvernement togolais

Les représentants de quelques 190 pays, dont le Togo, ont tenu en septembre 2007 une réunion d'une semaine à Montréal pour tenter de faire d'une pierre deux coups en matière d'environnement : protéger la couche d'ozone, tout en luttant contre le réchauffement climatique. Ces pays discutent de l'accélération de l'élimination de substances chimiques appauvrissant la couche d'ozone, en s'appuyant sur le succès du protocole de Montréal, dont ils ont fêté dimanche dernier le 20e anniversaire. L'ambassadeur du Togo au Canada d'antan, Bawoumondome Amelete, qui représentait le ministre de l'Environnement

et des Ressources forestières, s'est adressé à l'assistance pour rappeler que son pays s'est engagé dans la voie de l'élimination des substances altérant la couche d'ozone. Il a toutefois demandé aux Etats membres, signataires du Protocole de Montréal d'aider le Togo à atteindre cet objectif. « Le Togo en sa qualité de Pays Moins Avancé reste convaincu que l'avenir et l'efficacité du Protocole dépendront de la manière dont la communauté internationale saura concilier les exigences de l'élimination des CFC et des HCFC avec les préoccupations légitimes de besoins, d'appuis et d'assistance des pays en développement », a-t-il ajouté.

## Enjeux de la couche d'ozone, le Togo enclenche une formation en 2013

**A** l'occasion de la célébration de l'édition 2013 de la Journée internationale pour la protection de la couche d'ozone, les actions entreprises par le Togo dans le domaine ont été présentées lors d'une conférence qui a eu pour thème « Une atmosphère saine, tel est l'avenir que nous voulons ». Au nombre de ces réalisations, on note la formation de 691 techniciens de froid aux bonnes pratiques en matière de froid, ainsi que la formation de 544 douaniers pour le contrôle des substances appauvrissant la couche d'ozone (Sao) et le commerce illicite de ces substances. A ceci s'ajoutent la réception et la distribution de lot d'équipements au profit de ces deux catégories d'acteurs (les bouteilles de gaz, les nanomètres, les caisses à outils, les appareils

plus grand nombre de techniciens de froid et de douaniers, à introduire des modules au niveau de l'École nationale d'administration (Ena) pour faire en sorte que tous ceux qui y seront formés aient des notions de protection de l'environnement, mais spécifiquement de la couche d'ozone", a pour sa part confié le coordonnateur du bureau national ozone au Togo, Amona Kossi Domepha. Rappelons que la première célébration de la Journée mondiale pour la protection de la couche d'ozone remonte en 1987. Cinq ans après, c'est le tour de la région des Plateaux d'accueillir la formation des techniciens. Elle fait suite à celle tenue du 26 au 27 juillet dernier à Kara, où les techniciens de froid de la région centrale et de la Kara ont été formés sur le même sujet.



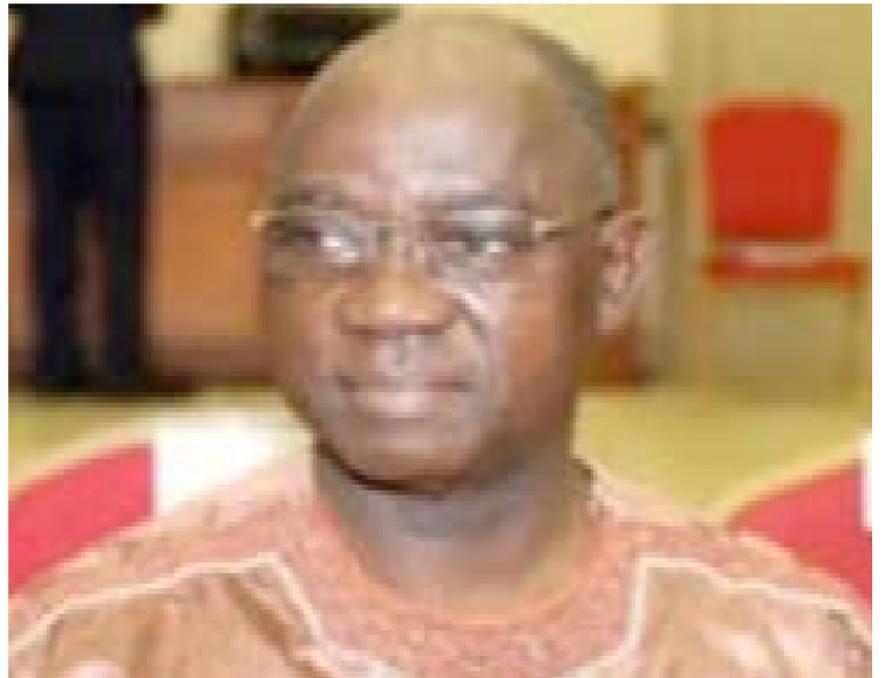
### Tous pour la protection de l'Environnement

de récupération, etc.), la sensibilisation du public sur la nécessité de protéger la couche d'ozone, ainsi que l'élimination presque totale des substances les plus nocives à la destruction de la couche d'ozone, en l'occurrence les chlorofluorocarbones (CFC). "Cependant, beaucoup d'efforts restent à faire notamment l'élimination d'autres substances comme les hydro chlorofluorocarbones (HCFC)", a reconnu le directeur de l'environnement Essobiyou Thiyu, directeur de l'environnement représentant la ministre de tutelle à l'ouverture des activités de cette commémoration. "S'agissant des défis à relever, on pense à maîtriser l'informel, à former un

Il s'agit de les sensibiliser sur la problématique de la destruction de la couche d'ozone causée par les substances qui appauvrissent la couche d'ozone (Sao) et ses conséquences, de renforcer leurs capacités sur l'arsenal juridique mis en place pour la gestion des Sao et le contexte juridique de l'entrée en vigueur de l'amendement de Kigali. Cette formation vise également à sensibiliser les participants sur les bonnes pratiques et les mesures de sécurité à adopter au cours des opérations d'entretiens des équipements et la manipulation appropriée des contenants de ces réfrigérants lors de leur apprentissage.

Source: [www.togoportail.net](http://www.togoportail.net)

## Les nouveaux gaz dangereux pour la couche d'ozone



David Wonou Olatokoun, ministre de l'Environnement

**D**ans une étude publiée par des scientifiques, spécialistes de l'environnement dans la revue Nature Géosciences, quatre nouveaux gaz contribueraient à la destruction de la couche d'ozone. Ces substances creusent les fameux « trous » dans la couche d'ozone au-dessus des pôles, partie de l'atmosphère comprise entre 20 et 50 km d'altitude qui absorbe la plus grande partie du rayonnement solaire ultra-violet. Leur origine n'a pas été identifiée, mais certaines hypothèses sont évoquées: produits chimiques utilisés pour la production d'insecticides et des solvants pour nettoyer les composants électroniques. Les différences de concentration indiquent qu'ils ont été émis principalement dans

l'hémisphère nord. Trois des gaz sont des chlorofluorocarbures ou CFC, utilisés dans les systèmes de réfrigération et les aérosols, dont la production est désormais quasiment nulle, grâce au protocole international signé en 1985 à Montréal. Le quatrième appartient à la famille des hydro chlorofluorocarbures ou HCFC, également utilisés dans les réfrigérateurs, les aérosols, ou les climatiseurs, et dont l'élimination progressive est en cours. Plus de 74 000 tonnes de ces nouveaux gaz se sont accumulées dans l'atmosphère jusqu'en 2012. Il s'agit néanmoins d'une quantité très limitée quand on la compare aux émissions des CFC qui s'élevaient à plusieurs millions de tonnes dans les années 80.

## Le Togo a du progrès à faire et doit consentir encore plus d'effort

**A**u Togo, en matière de protection de l'environnement et de la couche d'ozone surtout, il y a du progrès à faire en termes de rigueur dans la limitation des gaz à effet de serre. En effet, les engins qui circulent sur toute l'étendue du territoire national, ne respectent pas les normes de protection de l'environnement. Certains d'entre eux doivent être mis hors circulation et hors d'état de nuire due au gaz qu'ils dégagent. D'un autre côté, les brûlures de plastiques et pneus occasionnées par les collecteurs de plastiques,

doivent être contrôlées voire censurées. Il est important de soutenir et accompagner les initiatives de collecte des déchets ménagers et médicaux et les structures de recyclage. Les changements climatiques accrus constatés en cette fin d'année 2019, doivent interpeller la responsabilité de tous les citoyens et des autorités compétentes représentées par le professeur David Wonou Olatokoun, ministre de l'Environnement, du Développement durable et de la Protection de la nature.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

CD/TA

**REQUETE AUX FINS DE DESIGNATION D'UN JOURNAL OU  
PERIODIQUE DE DIFFUSION NATIONALE  
A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Lomé**

A la requête de la **BANK OF AFRICA-TOGO (BOA-TOGO) SA**, Société Anonyme au capital de quinze milliards cinq cent millions (15 500 000 000) de francs CFA, N° CC : 092694-U-RCCM : Lomé-2009 B 0340 ; ayant son siège social au Boulevard de la République, 01 BP 229 Lomé-Togo, Tel : (+228) 22 53 62 62/ 22 53 62 01, représentée par son Directeur Général, demeurant et domicilié es-qualité au siège de ladite société ;

Assistée de **Maitre Elie Ezin DJOMATIN**, Avocat au Barreau du Togo, au 313, Boulevard du 13 janvier au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble de l'Agence de la Banque UTB à côté de CITY HOTEL et en face de la société EFOGERC audit et conseil, 04 BP: 926, Tel : 22 20 16 56, Fax 22 20 16 56 Lomé, au Cabinet duquel domicile est élu ;

A l'honneur de vous exposer les faits ci-après :

Qu'elle est créancière de la société LIKPO SARL, représentée par son Gérant, Monsieur Octave Coovi ADJOVI, demeurant es-qualité et domicilié au siège de ladite société, sis à Lomé Quartier Baguida, 12 BP. : 191, Tel. :(00228) 97 89 02 02/22 19 79 90 et de Monsieur Octave Coovi ADJOVI, caution personnelle de la Société LIKPO SARL, de la somme principale de six millions cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille trois cent soixante-six (6 597 366) Francs CFA;

La créance résulte du reliquat du crédit à court terme que la requérante a accordé aux requis depuis le 19 novembre 2015 ;

Toutes les démarches amiables entreprises par la requérante à leur endroit pour le règlement de la somme susvisée sont demeurées vaines ;

Celle-ci a par exploit du ministère de Maître ALOEYI Komlan, Huissier de justice à Lomé, assigné les requis en paiement de ladite somme ;

Malheureusement, l'huissier susdit, chargé de faire signifier l'exploit d'assignation, a constaté que les destinataires, la société LIKPO SARL et Monsieur Octave Coovi ADJOVI n'ont plus de domicile ni de résidence connus au point qu'il lui est impossible de le leur notifier à personne ou à domicile ;

Dans ces conditions, pour porter ledit exploit d'assignation à la connaissance des requis dont le domicile ni la résidence sont inconnus, il y a lieu de recourir aux prescriptions de l'article 58 du code de procédure civile qui dispose que « **lorsque la partie destinataire n'a domicile ou résidence connus, la notification s'opère par affichage à la porte principale de l'auditoire du**



**CABINET**  
**Maitre Elie Ezin DJOMATIN**  
**Avocat à la Cour**  
 313 Bd 13 Janvier 04 BP: 926 LOME - TOGO  
 TEL/FAX: +228 22 20 16 56

**CABINET**  
**Maitre Elie Ezin DJOMATIN**  
**Avocat à la Cour**  
 313 Bd 13 Janvier 04 BP: 926 LOME - TOGO  
 TEL/FAX: +228 22 20 16 56

**ASSIGNATION EN PAIEMENT**

En deux mil dix-neuf

Et le, Mardi 23 Octobre 2019 à 08 heures 20 minutes

A la requête de la **BANK OF AFRICA-TOGO (BOA-TOGO) SA**, Société Anonyme, ayant son siège social au Boulevard de la République, 01 BP 229 Lomé-Togo, Tel : (+228) 22 53 62 62/22 53 62 01, représentée par son Directeur Général, demeurant et domicilié es-qualité au siège de ladite banque ;

Assistée de **Maitre Elie Ezin DJOMATIN**, Avocat au Barreau du Togo, au 313, Boulevard du 13 janvier au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble de l'Agence de la Banque UTB à côté de CITY HOTEL et en face de la société EFOGERC audit et conseil, 04 BP: 926, Tel : 22 20 16 56, Fax 22 20 16 56 Lomé ;

**Monsieur ALOËY KOMIAR**, Président de la Cour d'Appel de Lomé B.P. 8520 Tél. 251 93 70

Après la Cité Routière Agbalépédéga

Donné assignation à :

**1- La société LIKPO SARL**, représentée par son Gérant, Monsieur Octave Coovi ADJOVI, demeurant es-qualité et domicilié au siège de ladite société, sis à Lomé quartier Baguida, 12 BP.: 191, Tél. : (00228) 97 89 02 02/22 19 79 90, où étant et pariant à : *ayant constaté que les parties de ladite société sont fermes, nous avons fait en sorte de leur faire part de la situation et de leur faire connaître que les parties de ladite société sont fermes, nous avons procédé à la liquidation par le Tribunal de Lomé, conformément à l'article 58 des lois de procédure.*

**2- Monsieur Octave Coovi ADJOVI**, demeurant et domicilié à Lomé quartier Baguida, 12 BP.: 191, Tél. : (00228) 97 89 02 02/22 19 79 90, où étant et pariant à : *il m'a été adressé par la banque de Lomé, au sujet de la liquidation de ladite société, nous avons procédé à la liquidation par le Tribunal de Lomé, conformément à l'article 58 des lois de procédure.*

2

A comparaître le **mercredi quatre (04) décembre 2019 à huit (08) heures** par-devant le Tribunal du Commerce de Lomé dans salle d'audience des chambres commerciales au palais de justice de ladite ville.

**POUR :**

Par lettre en date du 13 octobre 2013, la société LIKPO SARL, représentée par son Gérant, Monsieur ADJOVI Octave Coovi, a sollicité de la banque BOA-TOGO un crédit de 32 970 000 F CFA au titre d'avance sur un marché qu'elle a contracté auprès de la société CHAABANE & CIE (**Pièce N°1**) ;

Par lettre datée du 19 novembre 2015, la BOA lui a accordé ledit crédit à court terme d'un montant de trente-deux millions (32 000 000) de francs CFA remboursable en soixante (60) jours (**Pièce N°2**) ;

Pour sûreté et garantie de ce concours financier, Monsieur ADJOVI Octave Coovi a fourni une domiciliation irrévocable des règlements de la société CHAABANE & CIE sur le compte de sa société dans les livres de la BOA avant de déclarer se constituer caution personnelle et solidaire de la société LIKPO SARL par acte de cautionnement en date du 20 novembre 2015 (**Pièces N°3 et 4**) ;

Depuis que ledit crédit a été mis à la disposition de la société LIKPO SARL, la banque n'a reçu que trois virements de la part de la société CHAABANE & CIE respectivement les 02 et 03 février 2016 et le 21 septembre 2018 de la somme totale de 28 387 531 F CFA ;

Il convient de préciser que la société LIKPO SARL ainsi que son gérant ont coupé tout contact avec la banque depuis plus de deux ans ;

Surpris par ce comportement de leurs clients, les responsables du service de recouvrement de la banque ont dû effectuer une visite dans les locaux de la société CHAABANE & CIE le 03 octobre 2018 pour s'enquérir de leurs nouvelles ;

C'est au cours de cette visite que le représentant légal de ladite société les informe de la rupture du contrat de la société LIKPO SARL et de ce que Monsieur ADJOVI Octave Coovi percevait de l'argent liquide durant leur collaboration en dehors des virements précités ;

C'est alors que les lettres de mise en demeure de la BOA ont été notifiées au Parquet du Tribunal de Première Instance et de Première Classe de Lomé (**Pièce N°5**).

La banque n'a pu entrer en contact avec Monsieur ADJOVI Octave Coovi qu'après multiples recherches.

Etant donné que ce dernier a déclaré se constituer caution personnelle et solidaire de sa société, son patrimoine n'est plus distinct de celui de son entreprise.

Toutes les démarches amiables entreprises par la banque à leur endroit pour le règlement de la  **somme reliquataire de 6 597 366 F CFA** sont demeurées vaines ;

3

Dans ces conditions, la BOA-TOGO n'a d'autres recours que de s'adresser à justice pour s'entendre enjoindre solidairement à la Société LIKPO SARL et Monsieur Octave Coovi ADJOVI de lui payer le reliquat de sa créance de la  **somme de 6 597 366 F CFA** ;

Le non-respect du délai des 60 jours échus depuis le mois de janvier 2016 pour le remboursement de leur dette a causé d'importants préjudices à la banque BOA-TOGO SA et a contraint celle-ci à recourir aux services de son conseil pour assurer la défense de ses droits et intérêts en justice ;

Pour tous ces préjudices, il convient également de condamner solidairement la Société LIKPO SARL et Monsieur Octave Coovi ADJOVI à payer à la banque BOA-TOGO SA la somme de 3 000 000 de Francs CFA à titre de dommages-intérêts pour toutes causes de préjudices confondues.

**PAR CES MOTIFS :**

Il est demandé au tribunal de :

- Enjoindre solidairement à la Société LIKPO SARL et à Monsieur Octave Coovi ADJOVI de payer à la banque BOA-TOGO SA la somme reliquataire de 6 597 366 F CFA ;
- Les condamner solidairement à lui payer également la somme de 3 000 000 de Francs CFA à titre de dommages-intérêts pour toutes causes de préjudices confondues ;
- Ordonner l'exécution provisoire du jugement à intervenir.
- Les Condamner aux entiers dépens.

**SOUS TOUTES RESERVES**

**POUR QU'ILS NE L'IGNORENT**

Et je leur ai, étant et pariant comme ci-dessus, laissé copie du présent exploit dont le coût est de :



4

**Palais de Lomé****Le nouveau centre d'art et de culture de la capitale**

*Chaque pays dispose des patrimoines. A-t-on vraiment conscience de la richesse inexprimable que représentent ces divers patrimoines dans notre pays? Exactement, réinventer le patrimoine historique et naturel pour valoriser les talents créatifs africains, est incontestablement le crédo à l'origine du projet de réhabilitation du « Palais de Lomé ». Par ailleurs, ce Palais réhabilité qui date de l'époque coloniale est à présent un centre d'art et un parc culturel. Les portes du Palais de Lomé s'ouvriront officiellement au public, le 28 novembre prochain.*

**Palais de Lomé**

Le Palais de Lomé se veut un centre d'art incontournable dans la sous-région. Il a été inauguré, le vendredi 22 novembre en présence du chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, qui a honoré de sa présence la cérémonie

d'inauguration de cette bâtisse culturelle.

Abandonné pendant plus de 20 ans, l'ancien Palais des gouverneurs, l'un des monuments emblématiques de Lomé et joyau du patrimoine togolais, rouvre ses portes pour devenir le premier centre d'art et de culture du Togo.

Pour Sonia Lawson, celle qui s'est vu confier la direction, la conception et la maîtrise d'ouvrage des travaux de rénovation du Palais, c'est une joie que l'ancien Palais des gouverneurs soit désormais un centre d'art et de culture ouvert au public togolais », a affirmé Sonia Lawson.

Le 28 novembre 2019, pour la première fois de son histoire, ce lieu d'où s'exerçait le pouvoir sera ouvert au grand public pour qu'il puisse découvrir son riche patrimoine, historique,

culturel et environnemental. Cinq expositions dont la première porte sur le « Togo des rois » accueilleront le public togolais le jour-là.

Le Palais de Lomé est un bâtiment qui date de l'époque coloniale. Il a été érigé de 1898 à 1905 par le gouvernement August Kohler pour rendre la nouvelle capitale coloniale visible depuis la mer. En rénovant et en inaugurant le Palais de Lomé, le Togo a officiellement révélé ses ambitions pour la culture et le tourisme.

Précisément, ce projet est né de la volonté du chef de l'Etat d'ouvrir le Palais à l'ensemble du public togolais, pour lui donner l'occasion de se réapproprier le patrimoine national et de s'en inspirer, d'après le communiqué de presse de l'événement.

L'Etat togolais a décidé de réhabiliter son patrimoine historique en finançant les travaux à hauteur de 2,4 milliards de francs CFA (3,7 millions d'euros).

**Nadia Edodji****Médias / Nécrologie****La journaliste Raima Akondo a rejoint le Père céleste**

*La mort est un appel auquel aucun humain sans exception ne pourra échapper, et ainsi va la vie. Le 24 novembre dernier, le sort en a décidé autrement pour la consœur Raima Akondo qui était présentatrice d'une émission très en vue, « Bonsoir mesdames » sur la télévision deuxième, la « TV2 ». La jeune journaliste Raima Akondo a rendu l'âme.*

La corporation des journalistes et animateurs du Togo vient d'être frappée à nouveau par un deuil. Celui de la présentatrice-télé du nom de Raima Akondo. Cependant, on ignore les causes réelles

de la mort de la vedette de l'émission « Bonsoir Mesdames », même si les indiscretions disent que son décès est survenu suite à des maladies.

En 2013, Raima Akondo faisait partie des

journalistes « Mannequins » du « T des Médias ». Celle qui pénétrait l'intimité des ménages chaque après-midi sur la télévision deuxième a définitivement quitté les siens.

La rédaction du quotidien

**Raima Akondo**

TogoMatin présente ses sincères condoléances à tout le personnel de la

TV2 et à la famille éplorée.

**La rédaction****Lire**

**« La Guerre Et La Paix » de Comte Léon Tolstoï. Ed Ebooks libres et gratuits. Pp 17-18**

« ...La petite princesse fit le tour de la table à petits pas et en se dandinant ; puis, après avoir arrangé les plis de sa robe, elle s'assit sur le canapé à côté du samovar, de l'air d'une personne qui n'avait eu dans tout cela qu'un seul but, son propre plaisir et celui des autres. J'ai apporté mon ouvrage, dit-elle en ouvrant son sac et en s'adressant à la société

en général. – Prenez garde, Annette, n'allez pas me jouer quelque méchant tour ; vous m'avez écrit que votre soirée serait toute petite ; aussi voyez comme me voilà attifée... Et elle étendit les bras pour mieux faire valoir son élégante robe grise, garnie de dentelles, et serrée un peu au-dessous de la gorge par une large ceinture. Soyez tranquille, Lise, vous serez malgré tout la plus jolie. Savez-vous que mon mari m'abandonne ? continua-telle, en s'adressant du même ton à un général : il va se faire tuer ! À quoi bon

cette horrible guerre ? », dit-elle au prince Basile. Et, sans attendre sa réponse, elle se mit à causer avec la fille du prince, la belle Hélène. Quelle gentille personne que cette petite princesse, » dit tout bas le prince Basile à Anna Pavlovna ! Bientôt après, un jeune homme, gros et lourd, aux cheveux ras, fit son entrée dans le salon. Il portait des lunettes, un pantalon clair à la mode de l'époque, un immense jabot et un habit brun. C'était le fils naturel du comte Besoukhov, un grand seigneur très connu du

temps de Catherine et qui se mourait en ce moment à Moscou. Le jeune homme n'avait encore fait choix d'aucune carrière ; il arrivait de l'étranger, où il avait été élevé, et se montrait pour la première fois dans le monde. Anna Pavlovna l'accueillit avec le salut dont elle gratifiait ses hôtes les plus obscurs. Pourtant, à la vue de Pierre, et malgré ce salut d'un ordre inférieur, sa figure exprima un mélange d'inquiétude et de crainte, sentiment que l'on éprouve à la vue d'un objet colossal qui ne serait pas à sa place. Pierre était effectivement

d'une stature plus élevée que les autres invités ; mais l'inquiétude d'Anna Pavlovna provenait d'une autre cause : elle craignait ce regard bon et timide, observateur et sincère, qui le distinguait du reste de la compagnie. C'est on ne peut plus aimable à vous, monsieur Pierre, d'être venu voir une pauvre malade, » dit-elle en échangeant avec sa tante des regards troublés pendant laquelle le lui présentait. Pierre balbutia quelque chose d'inintelligible, en continuant à laisser errer ses yeux autour de lui... »

Appui aux médias togolais

## Marc Vizy a fait le point du Profamed en présence des bénéficiaires

**Dans le but d'aider les médias togolais à aller vers plus de professionnalisme, l'ambassade de France au Togo a initié le Projet de formation et d'appui au secteur de l'audiovisuel et des médias (Profamed). Après quelques mois de mise en œuvre, l'heure est à l'évaluation. A cette occasion, l'ambassadeur de France au Togo, Marc Vizy, a convié les bénéficiaires de ce programme à un cocktail mardi dernier à la résidence de France en présence du ministre de la Communication, des Sports et de l'Education à la citoyenneté et au civisme, Katari Foli-Bazi.**



**Marc Vizy s'adressant aux bénéficiaires**

Les médias togolais font un travail louable, bien qu'ils ne disposent pas de moyens financiers, techniques et humains adéquats. Mais ce secteur a besoin d'un coup de pouce pour atteindre les standards internationaux. Entre ce qui est fait dans les médias occidentaux et certains médias africains qui ont pris de l'avance, et ce qui se fait chez nous, il y a un sérieux décalage. Mais au Togo aussi il est temps de quitter « l'âge de la pierre taillée » pour

rejoindre la modernité et se projeter dans le futur. Etant tous conscients que le secteur médiatique togolais a besoin d'aide, il faut agir. Les partenaires comme le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), l'ambassade des Etats-Unis, la Délégation de l'Union européenne et l'ambassade d'Allemagne font de leur mieux pour répondre à cette attente. Mais l'ambassade de France va encore plus loin. Cette représentation

diplomatique a initié le Profamed, un projet qui permet aux journalistes togolais qui n'ont pas eu une formation sanctionnée par un diplôme dans le domaine d'en bénéficier. D'un coût total de 493 000 euros, soit 322 205 080 FCFA, le projet a atteint plusieurs résultats importants.

Un soutien a été apporté au travail de fond mené au niveau législatif et réglementaire par la Haac, le ministère de la Communication et l'ensemble des partenaires

sociaux du secteur. Celui-ci s'est matérialisé par des séminaires de sensibilisation sur les textes juridiques encadrant les activités des médias et par l'organisation d'un atelier ayant permis d'élaborer et de valider à l'unanimité une proposition de révision du code de la presse.

Par ailleurs, Un programme de licence en journalisme sur deux ans destiné aux professionnels sans diplômes préalables a été soutenu par l'université de Lomé à travers l'Institut des sciences de l'information, de la communication et des arts (Isica). Les 62 étudiants de la première promotion ont entamé la semaine dernière leur deuxième année. Ces 62 étudiants ont également bénéficié d'une formation mise en œuvre par l'institut français du Togo afin de préparer le passage du Diplôme de français professionnel (DFP), option relations internationales de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris-Ile-de-France (CCIP) Paris. Un ambitieux programme de formation a aussi été mis en place avec le Centre de formation et de recyclage en communication (CFRC) et Canal France internationale.

Il a permis à 12 formateurs du CFRC d'être en mesure d'assurer des formations aux fondamentaux du journalisme mais également à 108 bénéficiaires d'avoir accès au volet Médias-Togo mis en œuvre avec l'expertise

de l'Agence française de développement des médias, CFI (une filiale du groupe France Médias Monde), à travers un catalogue de 23 modules de formations pour la presse écrite, la radio, la télévision et le web.

Toujours en ce qui concerne les résultats, un travail de valorisation de l'image des médias au Togo a été entrepris, à travers l'organisation du concours « Les lauriers du journalisme d'impact », en partenariat avec l'ambassade des Etats-Unis, le Pnud, la Délégation de l'Union européenne et l'ambassade d'Allemagne. Deux lauréats de la catégorie presse écrite ont ainsi bénéficié d'une bourse de stage en France pour le programme d'étude de l'Ecole supérieure de journalisme (ESJ) de Lille.

Le projet a permis la réalisation d'une étude par le Centre d'études et de recherches sur les organisations, la communication et l'éducation (Ceroce) sur la perception et l'image des médias au Togo. Deux journalistes ont pu se rendre à la Cop24 en Pologne en 2018 et un autre se rendra dans les prochains jours à la Cop25 organisée à Madrid en Espagne. Pour finir, Deux studios audiovisuels ont été équipés, l'un pour l'Isica et l'autre pour le Centre de formation et de recyclage en communication (CFRC).

**Edem Dadzie**



**DIRECT AGENCE**

Agence conseil en communication



**Vous êtes un annonceur, un privé, une agence conseil en communication ou un homme d'affaires !**  
**Vous avez besoin d'une communication dans le journal Togo Matin ?**

Contactez notre régie exclusive  
**DIRECT AGENCE**  
 Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjolé  
 (+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

TOGO

TRIBUNE

## Marcher plutôt que de maudire la route

**E**n mars de cette année, nous annonçons un changement de paradigme dans la stratégie de développement de notre pays. Beaucoup s'interrogeaient sur ce que recouvrait exactement cette volonté. Un proverbe togolais dit qu'il vaut mieux marcher que de maudire la route. Marcher avec succès sur la voie du développement de notre nation exige beaucoup de résilience face aux difficultés que connaît l'Afrique subsaharienne : un commerce régional structurellement limité ; une dépendance aux matières premières ; un secteur agricole à faible productivité et un déficit en capital humain.

Le Togo a compris que son potentiel résidait dans sa capacité à s'ouvrir et à s'adapter dans un monde en pleine mutation. Pour réaliser notre potentiel, nous devons développer une infrastructure moderne et construire des institutions plus robustes, associées à des investissements massifs dans nos jeunes et en capital humain.

Cette ouverture nous a permis de faire des progrès. Nous avons doté le pays de nouvelles infrastructures de transport, aérien et maritime. Nous avons modernisé le fonctionnement de l'État, en renforçant notre capacité de mobilisation et de gestion des ressources publiques. Avec ces nouvelles marges de manœuvre, nous avons investi dans nos populations avec des initiatives sociales fortes autour du financement du secteur informel et de l'agriculture. Aujourd'hui, grâce à ces actions, nous avons le taux de chômage le plus bas de l'Afrique de l'Ouest.

**P**our aller plus loin et plus vite, j'ai fixé le cap des réformes sur le climat des affaires pour faire du Togo une destination privilégiée par les investisseurs internationaux et une terre d'épanouissement du secteur privé.

En progressant de quarante places dans le rapport « Doing Business » 2020 de la Banque mondiale, le Togo a réalisé un exploit authentique et remarquable, fruit de l'effort de tous. Nous sommes aujourd'hui l'un des dix pays les plus réformateurs au monde. Pour atteindre cet objectif, nous avons réduit depuis l'année

dernière la pression fiscale sur les entreprises, baissé les coûts directs et indirects liés à la création d'entreprise, réformé de manière consensuelle la gestion du secteur foncier, simplifié et dématérialisé les procédures administratives telles que le permis de construire et les déclarations fiscales.

Les progrès réalisés par le pays ne relèvent pas du miracle. La recette tient en une formule : le travail collectif. Nous avons adopté une démarche inclusive et participative en travaillant avec le partenaire stratégique qu'est le secteur privé. Convaincus que l'investissement productif privé est le levier le plus puissant pour une croissance inclusive, la création d'emplois et l'innovation, nous réservons au secteur privé une place de choix au cœur de cette nouvelle dynamique de développement.



**Faure  
Essozimna  
Gnassingbé**  
Chef de l'État.

**C'**est dans cet esprit que nous avons récemment noué des partenariats stratégiques avec des investisseurs privés dans le domaine du numérique et dans celui des mines. Nous l'avons fait dans une logique pragmatique, qui consiste à orienter le capital privé vers plus d'investissements productifs, pour créer plus de richesse et plus d'emplois.

Beaucoup de chemin a été parcouru par le peuple togolais, et nous sommes déterminés à créer les conditions d'un partage de la prospérité, mais nous le faisons avec méthode, engagement et détermination. Il s'agit pour nous de créer les fondements d'une économie togolaise forte, attractive et ouverte sur le monde, à même de permettre l'amélioration effective des conditions de vie de nos concitoyens. Le travail est une valeur que nous cultivons et qui demeure pour notre société un repère constant et un indicateur rassurant. Nous avons une foi inébranlable en l'avenir parce que nous avons su démontrer que nous avons en nous et dans notre pays la résilience nécessaire pour réaliser notre potentiel. Tout est désormais à notre portée pour une prospérité de tous et pour tous. ■